



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no **171** semaine
du 22 au 28 octobre 1982

nouvelles csn

en Irlande
une guerre qui n'en finit plus
depuis 800 ans



emploi

*“le problème, ce n'est pas ceux qui travaillent
mais bien ceux qui ne travaillent pas!”*

— Donatien Corriveau



agenda du mouvement

octobre

- 30 colloque syndical sur le droit au travail, organisé par le CCM, à Montréal
- 30 "ça danse en crise", soirée de solidarité, à Montréal
- 30 coalition pour le 30 octobre, manifestation nationale sur le désarmement, à Ottawa

novembre

- 3-6 conseil central de Trois-Rivières congrès régulier
- 4-5 FTPF réunion d'équipe
- 5-7 commerce réunion d'équipe, à Lanoraie
- 5-13 centre du Québec une semaine des sans-emploi dont le thème sera "Pour de l'emploi, lève-toi et marche"
- 10-12 CSN bureau confédéral, à Montréal
- 18-19 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques, à Montréal
- 24-27 conseil central de Sherbrooke congrès régulier

décembre

- 2-3 CSN session de formation pour les salarié-e-s sur les changements technologiques, à Québec



Alors que l'actualité semble, ces jours-ci, se dérouler plus rapidement que les journées, nouvelles csn s'est arrêté quelques instants avec le président Donatien Corriveau pour faire le point.

nouvelles csn: Plus on écoute les hommes politiques, aussi bien à Ottawa qu'à Québec, et plus ils nous donnent l'impression que ceux et celles qui travaillent encore sont des privilégiés.

Donatien Corriveau: C'est vraiment le monde à l'envers. C'est rendu que ceux qui travaillent devraient se sentir coupables de travailler. D'après les politiciens, c'est là que serait le problème. J'ai rarement vu quelque chose d'aussi stupide.

Le problème, c'est pas ceux et celles qui travaillent! C'est ceux et celles qui travaillent pas!

Le problème, c'est pas qu'il y a encore des enseignants pour éduquer nos enfants, qu'il y a des hommes et des femmes qui prennent soin de nos parents dans les hôpitaux ou les centres d'accueil, qu'il y a des concierges et des employés de bureau dans les commission scolaires, ou encore des professionnels dans les réseaux de santé et de l'éducation! C'est pas un problème, ça; c'est plutôt une situation normale.

Le problème, c'est qu'il y a des travailleurs de la construction qui n'ont pas travaillé deux mois depuis un an, qu'il y a des bûcherons qui n'ont pas coupé d'arbres depuis un an parce que les moulins à papier fonctionnent au ralenti, qu'il y a des femmes qui ne peuvent pas retourner sur le marché du travail parce qu'il n'y a pas d'emplois disponibles, qu'il y a des jeunes qui sont sortis du cégep depuis deux ans et qui n'ont pas de travail, qui se retrouvent devant un mur, découragés. C'est là qu'il est, le problème!

nouvelles csn: Y a-t-il quelque chose à faire?

Donatien Corriveau: La chose à ne pas faire, en tout cas, c'est le genre de discours sur la montagne comme celui que le premier ministre Trudeau nous a livré la semaine dernière, en trois épisodes, un peu comme si Moïse s'y était pris par trois fois pour parler à son peuple! À chaque jour, je me disais: pourtant, il va finir par nous annoncer quelque chose... Mais non! On n'en savait pas plus le dernier soir que le jour où ça a commencé. C'est pas ça que les 1,500,000 chômeurs et chômeuses voulaient entendre du premier ministre du Canada.

C'est la même chose au Québec. Depuis au-delà d'un an, le premier minis-

l'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois, Michel Dubreuil.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

Donatien Corriveau

*“le problème,
ce n’est pas ceux qui travaillent
mais bien ceux qui ne travaillent pas!”*

tre Lévesque et le ministre Bérubé, surtout, se promènent partout et ne ratent jamais une occasion pour ta-

per sur la tête de ceux et celles qui travaillent dans la fonction publique et parapublique.

cent leur neige dans l’entrée du voisin, le monde est de plus en plus mal pris.

Dans les régions, on va aller rejoindre les militants.

nouvelles csn: *Et dans le secteur public?*

Mais nous allons continuer de mettre nos propositions de l’avant: dans les pêcheries, dans les chantiers maritimes, dans la forêt, partout, nous allons pousser nos dossiers, aussi bien à Ottawa qu’à Québec.

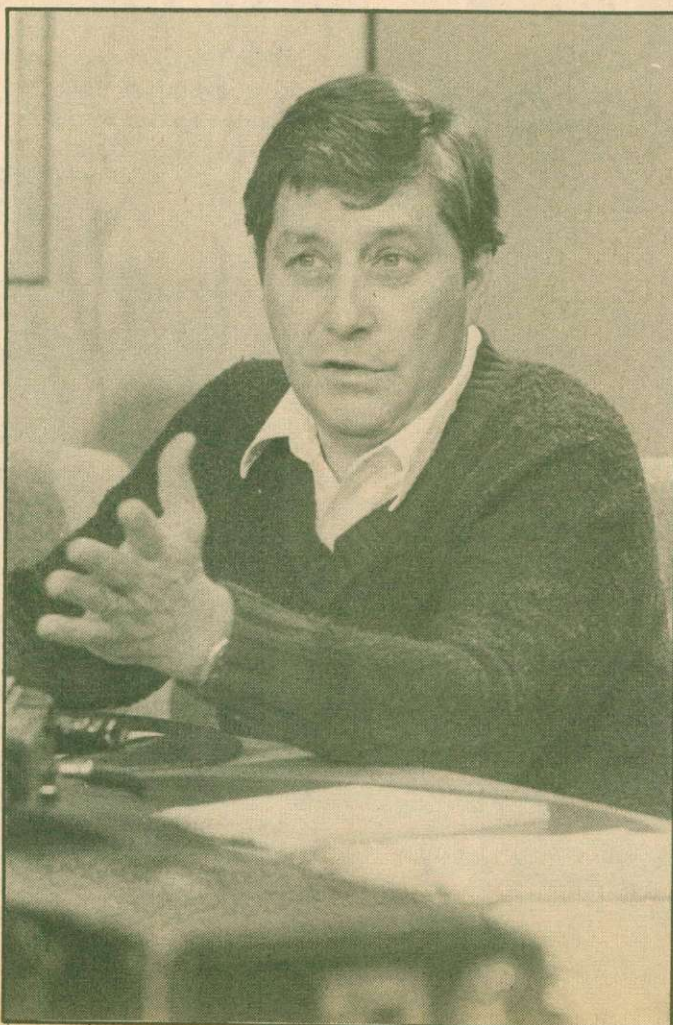
Donatien Corriveau: J’ai toujours dit qu’on était capables de regarder la situation et de prendre nos responsabilités. Mais c’est simpliste de penser qu’on peut troquer les augmentations de salaires dues dans le secteur public contre la création d’emplois dans le secteur privé. C’est pas comme ça que les choses se présentent. Le gouvernement dit depuis des mois que les \$521 millions qu’il veut couper dans nos salaires ne serviront qu’à diminuer son déficit. C’est pas mal loin de ce qu’on a à l’esprit.

“C’est pas vrai qu’on va bâtir un pays en écrasant, en méprisant ceux et celles qui travaillent pour la société!”

Ce qu’il faut, c’est s’attaquer d’urgence au chômage, créer de nouveaux emplois, protéger ceux qui existent, tant dans le public que dans le privé...

nouvelles csn: *Les gouvernements disent qu’ils n’ont pas d’argent...*

Donatien Corriveau: C’est curieux comment, à Ottawa, ils en ont trouvé vite de l’argent pour sauver Dome Petroleum! Comment, à Québec, ils ont agi rapidement pour sauver l’Entraide économique qui vient de quitter Alma comme des voleurs. Mais Ottawa nous dit: “On peut rien faire, la politique monétaire est contrôlée à Washington!” Québec, de son côté, nous chante la même chanson depuis plusieurs années: “Vous savez, on peut pas faire grand chose, les principaux leviers économiques sont à Ottawa!” Ce qui fait que pendant que nos gouvernements lan-



“De toute façon, que le gouvernement retire sa loi 70, qui n’a pas de bon sens, et on pourra regarder la situation, comme on l’avait proposé en avril.”

DOSSIER

la guerre en Irlande du Nord

UNE GUERRE DE LIBÉRATION PAS UNE GUERRE DE RELIGION

Il y a quelques semaines se tenaient des élections en Irlande du Nord, les premières depuis plus de dix ans. Les media en ont alors profité pour remettre sur l'avant-scène la guerre qui se continue dans cette partie de l'Irlande sous contrôle britannique.

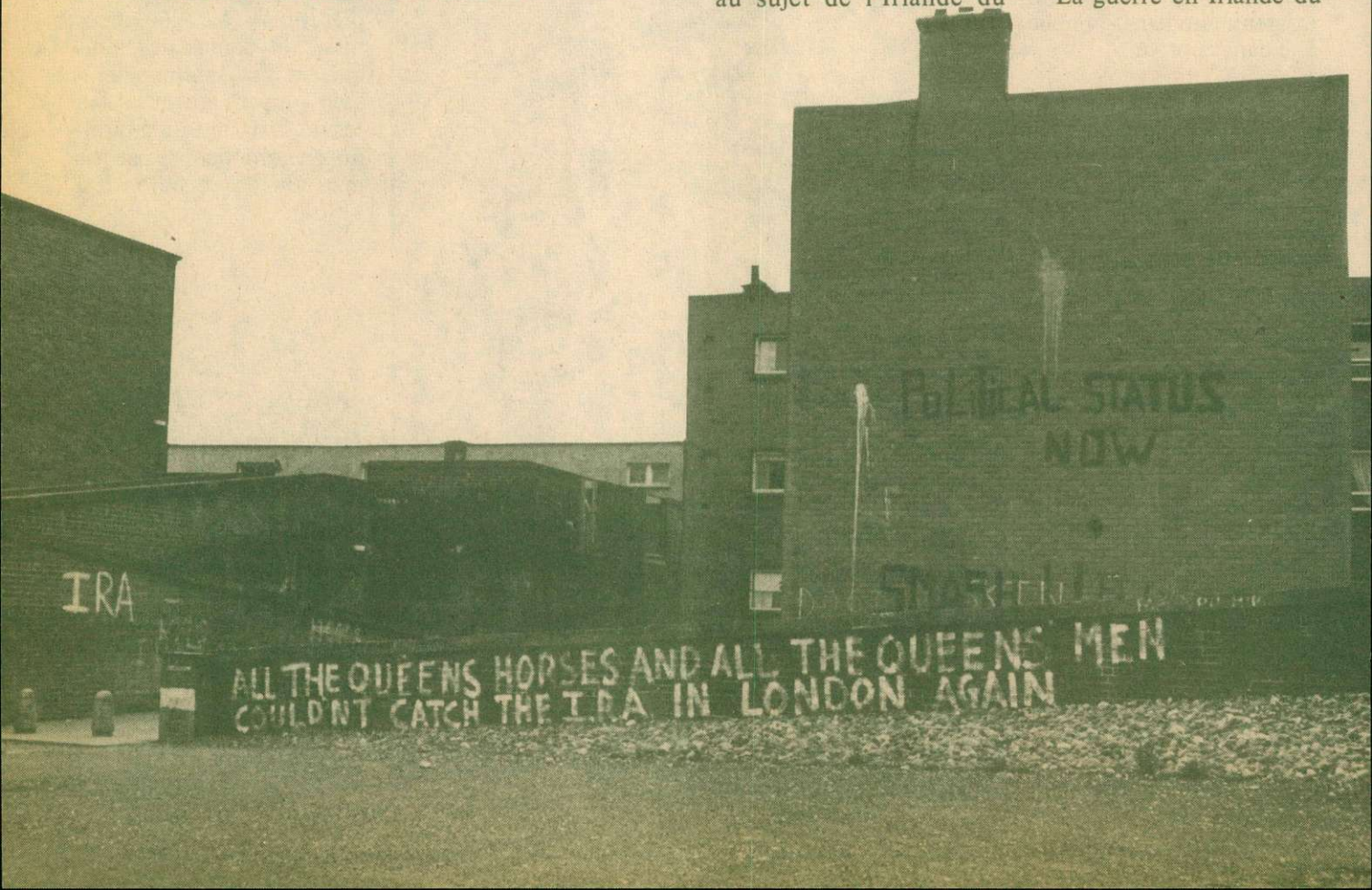
Dans les journaux, à la radio, à la télévision, deux aspects de cette campagne électorale ont particulièrement retenu l'attention: le fait, d'abord, que cinq des candidats de l'aile politique de l'Irish Republican Army, le Sinn Fein, aient été élus dans les quartiers catholiques puis, que depuis ce temps, les attentats "terroristes", la violence auraient, semble-t-il, repris de plus belle.

Selon la militante républicaine irlandaise, Bernadette Devlin, qui était au Québec ces jours derniers, il n'est pas étonnant que ce soient ces deux aspects qui retiennent l'attention des media: ils ne font que démontrer la domination qu'exerce l'idéologie britannique sur la circulation de l'information concernant la situation en Irlande du Nord.

D'un point de vue général, la première fausseté véhiculée par l'information au sujet de l'Irlande du

Nord, c'est de dire qu'il s'agit d'une guerre religieuse opposant catholiques et protestants alors qu'il s'agit d'une guerre de libération opposant Irlandais et Britanniques, les uns étant catholiques, traditionnellement, les autres protestants. Les témoignages de Bernadette Devlin et de la présidente du conseil central de Montréal, Irène Ellenberger, qui est allée rencontrer des familles de prisonniers politiques l'été dernier, sont assez clairs sur ce point.

La guerre en Irlande du



Nord est donc une guerre de libération nationale, en vue de la réunification de l'Irlande, séparée en deux en 1921 par l'occupant britannique. Dire que c'est une guerre de religion, c'est comme dire que les prisonniers politiques sont des prisonniers de droit commun; il faut voir à quels intérêts sert une telle interprétation des faits.

“Les intérêts des Britanniques ne sont pas les intérêts des Irlandais, dit Bernadette Devlin, comme les intérêts des Canadiens ne sont pas toujours les intérêts des Québécois.”

les élections d'octobre

Depuis dix ans, le Parlement Nord-irlandais, le

Stormont, ne siègeait plus, l'Irlande du Nord étant sous la tutelle du gouvernement britannique et de son armée, l'état de guerre ne laissant pas d'autre alternative. Il était cependant de l'intérêt des Britanniques de reconstruire l'État d'Irlande du Nord, d'où l'élection pour reconstituer l'assemblée législative.

Cette assemblée, les Républicains irlandais l'ont toujours boycottée pour la simple raison qu'ils n'ont jamais pu y discuter du seul sujet qui leur tient vraiment à coeur, soit la question nationale, celle de la réunification de leur pays, l'Irlande.

Cependant, nous a expliqué madame Devlin,

la mère d'un gréviste de la faim témoigne

Lors de son voyage en Irlande, la présidente du conseil central de Montréal, Irène Ellenberger, a rencontré madame Peggy O'Hara, mère de Patsy O'Hara, un des grévistes de la faim qui sont morts lors de leur grève de 1981. Madame O'Hara a donné le message suivant à Irène pour que nous le diffusions.

À tous ceux qui viennent commémorer mon fils, je veux que vous sachiez que cela me console et me rend fière de vous voir vous souvenir et commémorer le premier anniversaire de sa mort.

Je suis un peu moins amère envers les Anglais quand je constate que certains d'entre eux connaissent assez bien l'histoire de l'Irlande pour comprendre pourquoi Patsy et ses camarades ont dû mourir suite à leur grève de la faim.

La souffrance et la mort de Patsy et ce que j'ai souffert auprès de lui m'a libéré l'esprit et ouvert les yeux et, ce qui m'aide à supporter un coeur brisé, je sais que la grande masse du peuple anglais est tout aussi opprimée que le peuple irlandais même si c'est d'une manière différente.

De nos jours la répression en Angleterre est plus occulte, plus subtile et plus raffinée que chez nous (on n'y a pas encore recouru aux balles en plastique). Mais les masses apolitiques ont subi un lavage de cerveau à un point tel qu'elles ignorent les vraies causes de leur misère. Être esclave, c'est déjà mauvais, mais être amoureux de son esclavage est le comble de la dégradation. Cette idée m'est venue à l'esprit quand j'ai regardé l'adulation des foules lors du mariage récent du Prince Charles, qui a un revenu de plusieurs millions par année. Regarder les chômeurs et les démunis l'acclamer et agiter leur



drapeau sans savoir s'ils auront à manger le lendemain m'a profondément troublée. J'ai pensé à un chapitre de l'histoire de l'Irlande: en 1848 la Reine Victoria a visité l'Irlande, après le génocide qu'elle y a perpétré avec ses vaisseaux. Deux millions d'Irlandais sont alors morts soi-disant d'une disette de pommes de terre. Quand les pauvres hères amaigris qui ont survécu ont vu la Reine passer en fiacre, ils l'ont salué et se sont inclinés devant elle. Cette espèce d'esclavage soumis existe encore de nos jours en Irlande, comme chez-

vous. Or, mon fils a refusé de vivre à genoux mais le pouvoir en Angleterre refuse de laisser vivre des gens de sa trempe.

J'exécère jusqu'au nom de Maggie Thatcher et je n'en dirai pas plus parce que mes sentiments à son égard sont inqualifiables. Quant à la hiérarchie des Églises, elle fait partie intégrale de ce jeu qu'on nomme la démocratie. Je pense au Cardinal Hume qui a traité mon fils et ses camarades de "suicidés" mais qui a dit aux garçons envoyés à l'abattoir des Falklands qu'ils allaient se battre pour une "guerre juste". Quant à moi leur mort se rapproche plus du suicide que celle de mon fils.

La seule "guerre juste" est la lutte d'un peuple pour se libérer de l'opresseur étranger. Mon fils s'est battu pour cette "guerre juste" et je n'ai pas à demander pardon. J'espère que la mémoire de Patsy va demeurer une inspiration pour ceux et celles qui luttent afin de créer une société plus juste partout au monde et à ceux qui luttent pour la libération de l'Irlande.

**Solidairement,
Peggy O'Hara**



6 nouvelles csn

suite aux grèves de la faim des prisonniers politiques irlandais en 1980 et en 1981, grèves qui ont été très dures et où de nombreux militants sont morts, grèves qui ont été démoralisantes aussi, les Républicains, malgré leur opposition au Parlement nord-irlandais, ont décidé d'entrer dans la course électorale afin de démontrer leur for-

ce, leurs appuis dans le peuple. C'est clair, les cinq élus ne siégeront jamais au Stormont et ils espèrent que cette assemblée ne pourra pas fonctionner longtemps.

la violence

Quant à ce que les journaux présentent comme la vague de violence actuelle, il n'y a là rien de nouveau,

nous dit Bernadette Devlin. Malgré le fait que la presse britannique n'en reparle que depuis les élections, la violence existe depuis toujours: c'est la guerre. "En Irlande, la lutte du peuple et la violence existent même lorsque les médias n'ont pas les yeux sur nous, comme c'est le cas présentement, ajoute Bernadette Devlin. La lutte et

la violence existent tous les jours." C'est donc fausser la réalité que de dire que la violence a repris depuis les élections.

les conditions faites aux travailleurs catholiques

Pour illustrer comment les Irlandais sont discrimi-



du pays mais le clergé, le monde des affaires et une bonne partie de l'opinion publique l'approuvent. Solution qui fait que la guerre ne s'est pas terminée en 1921, qu'elle se continue toujours en 1982.

une discrimination impitoyable

Les protestants, eux, voyaient les choses d'un autre oeil: les catholiques ont le Sud, à nous le Nord! Oubliant par la même occasion qu'ils n'étaient que des occupants, des descendants des colonisateurs sur le sol irlandais. Les protestants tentèrent donc de faire fuir les catholiques habitant les six comtés du Nord.

"Ici, on n'embauche pas de catholique!" disaient les affiches à l'entrée des usines et la situation n'a pas changé, encore de nos jours. Ainsi, le grand chantier maritime de Belfast, Harland and Wolfe, n'emploie que 3% de travailleurs catholiques.

les mêmes droits pour tous

En 1968, la lutte se concentre autour des revendications du mouvement pour les droits civiques: les mêmes droits pour tous, qu'ils soient catholiques ou protestants. De nouveau, la répression s'accroît, l'armée britannique intervient en force, les lois spéciales permettent la torture, l'emprisonnement sans accusation, les procès "rapides", devant des Cours spéciales, etc. Depuis 1976, les prisonniers politiques ont perdu ce statut et sont maintenant considérés comme des prisonniers de droit commun. Les grèves de la faim de 1980 et de 1981 pour la reconnaissance du statut de prisonnier politique entraînant la mort d'une dizaine de prisonniers, dont le plus célèbre fut Bobby Sands.

"Ce qui frappe, lorsqu'on rencontre les Irlandais qui se battent en Irlande du Nord, c'est leur courage invraisemblable, désincarné, presque inhumain", déclare Irène Ellenberger, avec beaucoup de respect pour ce peuple qui se bat pour sa libération depuis plus de 800 ans maintenant.

Maltraités, exclus de l'emploi, mal logés, bref discriminés sur toute la ligne, les Irlandais qui habitent les six comtés du nord sous mandat britannique, refusent d'abandonner. Ils savent que le sort qui leur est fait n'a pour seul but que de les forcer à émigrer. "Mais qui donc se battra si nous partons, qui continuera la lutte?", se disent-ils.

pourquoi la guerre

Il y a 800 ans, les Anglo-Normands, ancêtres des Anglais actuels, envahissent l'île d'Irlande et tentent de soumettre le peuple. À compter du

16e siècle et surtout au 17e sous Cromwell, toutes les terres catholiques sont expropriées et données aux protestants: le peuple irlandais est alors réduit à la misère et à la faim. De révoltes en tentatives de révolution, le peuple irlandais s'organise. Après le massacre des "Pâques sanglantes", en 1916, l'Irish Republican Army (IRA) prend forme et se lance dans la lutte.

l'indépendance partielle

Rapidement, l'IRA devient une armée forte, au point que dès 1920, le gouvernement britannique propose aux Irlandais l'autonomie politique de l'Irlande, excluant cependant les six comtés du nord-est de l'île, à majorité unionistes, voire orangistes (l'Ordre d'Orange est un mouvement fanatique protestant qui existe aussi au Canada). L'IRA s'oppose à la partition

nés en Irlande du Nord, il suffit de citer quelques chiffres. En Irlande du Nord, le taux de chômage est de 25% si on tient compte de toute la population; si on ne tient compte que des catholiques, il est de 40%; et si on ne tient compte que des régions à très forte majorité catholique, il est de 80%. Les syndicats ne sont pas forts

et peu intéressés à défendre les droits des Irlandais catholiques. Ces derniers, d'ailleurs, sont peu spécialisés pour la bonne raison qu'ils n'ont pas de travail: pas d'expérience, pas de spécialisation, pas de travail. Les Irlandais, de toute façon, s'ils ont la chance de se trouver un emploi, se retrouvent dans le transport ou le travail général, là où

sont les bas salaires. Cela se comprend lorsqu'on sait que les grandes industries sont situées dans les quartiers britanniques, non-sécuritaires pour les Irlandais. Ils peuvent prendre le risque d'y aller, mais ils prennent en même temps le risque de se faire tuer. Il n'est pas bien vu pour un Irlandais de prendre une place que pourrait occuper

un Britannique.

La guerre en Irlande, c'est cette guerre-là. C'est une guerre de libération, il n'y a pas de religion là-dedans.

Quant à sa visite au Québec, Madame Devlin déclare que nous les Québécois, comme les Noirs américains, sommes bien placés pour comprendre la lutte du peuple Irlandais.

les balles plastique

DÉJÀ NEUF ENFANTS SONT MORTS



La mère du jeune Stephen McConomy, est abattue par la mort de son jeune enfant.

"Les enfants n'ont qu'à ne pas jouer dans la rue", a dit un soldat après qu'un des siens eût tué, d'une balle de plastique derrière la tête le jeune Stephen McConomy, onze ans.

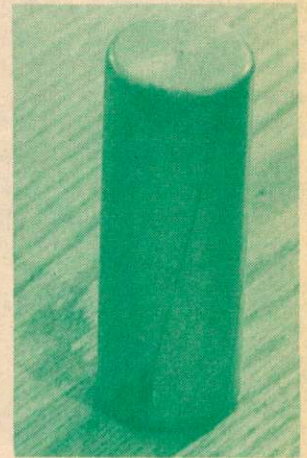
C'est ça la guerre en Irlande: depuis le début de 1981, 14 personnes, dont neuf enfants, ont été tuées par ces balles de plastique qu'utilisent à profusion (près de 25,000 tirées de février à septembre 1981) les 10,000 soldats britanniques et les 11,600 policiers nord-irlandais et qui illustrent bien le caractère de laboratoire anti-guérilla urbaine qu'ont donné les occupants britanniques à la guerre en Irlande du Nord. Nouvelles armes, nouvelles techniques de guerre

psychologique et de contrôle des populations, l'Irlande du Nord joue, dans les années '70 et '80, le rôle qu'a joué le Vietnam dans les années '60 pour les Américains.

En avril 1973, le président d'un colloque sur "le rôle des forces armées dans le maintien de l'ordre dans les années '70, colloque organisé en Grande-Bretagne par le "Royal institute for defense studies", déclarait: "Si nous perdons à Belfast, nous aurons peut-être à

nous battre à Brixton ou à Birmingham. De même que l'Espagne des années '30 était une répétition pour un conflit européen généralisé, de même, peut-être, ce qui se passe en Irlande du Nord est une répétition pour une guerre de guérilla urbaine généralisée à l'Europe et plus particulièrement à la Grande-Bretagne."

Et on peut ajouter que l'expérience de répression acquise en Irlande du Nord sert également à former des soldats canadiens, dans l'éventualité d'une éventuelle séparation du Québec qui se ferait dans la violence...



Ces balles de plastique, d'une longueur de quatre pouces et d'un diamètre de 1 1/2 pouce, pèsent cinq onces et sont lancées à la vitesse de 160 milles à l'heure. Leur utilisation a été condamnée par le Parlement européen il y a quelques mois et plusieurs organisations, dont la CSN, ont lancé une campagne afin que ces armes soient définitivement interdites. Les Britanniques, quant à eux, sont conscients des dangers de cette arme, le Secrétaire d'État aux affaires intérieures ayant refusé de les utiliser lors des émeutes de juillet 1981 en Angleterre: "Quelqu'un pourrait être tué!", a-t-il déclaré. Mais pour les Irlandais, ça va!

LANORAIE UN VIEUX RÊVE DEVENU RÉALITÉ

C'est en juin 1980, rappelle le trésorier Léopold Beaulieu, que l'exécutif de la CSN vérifiait la faisabilité du projet. À plusieurs reprises, on avait fait valoir les avantages d'avoir à notre disposition un lieu physique pour la tenue de sessions de formation de moyenne et longue durée, en milieu fermé davantage favorable à la réflexion.

"La perspective du développement du travail en équipe, les avantages de tenir plusieurs réunions d'instances dans un lieu qui nous appartient, la volonté de faire circuler à l'intérieur du mouvement les sommes importantes que nous étions appelés à verser, chaque année, à des dizaines d'hôtels aux quatre coins du Québec, tout cela nous a amené à procéder à une consultation autour d'un projet précis. Un groupe de travail a été formé pour se pencher de plus près sur le projet", précise Léopold Beaulieu.

ailleurs

Celui que l'exécutif a chargé de lancer le Centre de formation, Norbert Rodrigue, ajoute qu'il y a longtemps que les organisations syndicales, dans d'autres pays, ont saisi l'importance pour la for-

mation des militants et des militantes d'avoir à sa disposition un lieu physique propice à la réflexion.

"Quand on pense que ce sont les travailleurs qui ont payé toutes les universités et qu'ils n'ont à peu près jamais eu l'occasion d'y mettre les pieds, si ce n'est pour les construire, je suis très fier de voir que le mouvement a réussi à se donner ce lieu", de dire l'ancien président de la centrale.

C'est au Conseil confédéral de juin 1981 que fut prise la décision d'acquérir et de rénover le vieux couvent de Lanoraie.

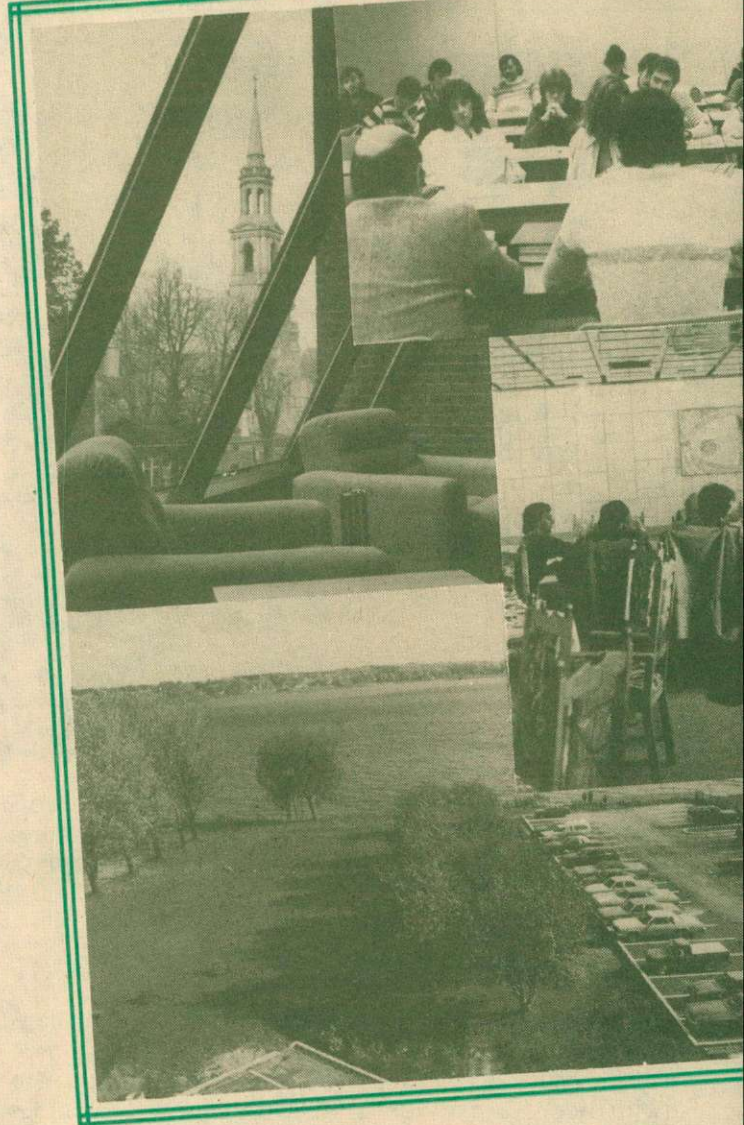
implantation dans le milieu

Un aspect sur lequel insiste le trésorier Léopold Beaulieu, c'est celui de l'implantation de la CSN dans le milieu.

"Nous avons sauvé le couvent d'une destruction plus que probable", précise-t-il. La première partie de ce couvent datait de 1874, l'autre de 1896. Aujourd'hui, en plus du Centre de formation lui-même, avec ses chambres, ses salles de réunion, ses salles à manger, l'édifice accueille la Société historique de Lanoraie, le Cercle de l'âge d'or, le Comité de ci-

Quand s'est ouvert au début de septembre le Centre de formation de la CSN, à Lanoraie, petit village du comté de Berthier, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, il s'agissait de la concrétisation d'un vieux rêve pour le mouvement syndical québécois. Particulièrement pour la CSN où, dès les années cinquante, on retrouvait un tel vœu exprimé dans les procès-verbaux des congrès.

Mais pourquoi cet événement revêt-il une telle importance pour le mouvement? Nous l'avons demandé à ceux qui ont été mêlés de plus près à sa préparation.



Plusieurs dizaines de militants et de militantes sont déjà passés par le Centre depuis son ouverture: le bureau confédéral de la CSN y a siégé à deux reprises, la FTPF y a tenu son exécutif, la FNC y a donné un cours d'agent de grief, plusieurs salarié-es y ont reçu une formation, le Conseil central de Lanaudière y a tenu son assemblée générale...

À 40 milles de Montréal, Lanoraie se trouve à moins d'une heure de voiture pour environ 70 pour cent des membres de la CSN. Il s'agit donc d'un avantage certain au plan de l'accessibilité.

Quant au site lui-même, ceux et celles qui ont eu l'occasion de le visiter témoignent de sa grande beauté. La cour arrière, où poussent des pommiers, donne directement sur le fleuve. Face à l'église, le Centre s'intègre à la vie tranquille du village. Léopold Beaulieu insista sur le fait que tous les arbres ont été préservés au cours des travaux de rénovation.



À l'intérieur, une quarantaine de chambres seront disponibles, une fois que tous les travaux auront été complétés. Actuellement, le Centre de formation peut héberger une cinquantaine de personnes.

Six salles de réunions sont disponibles; elles sont équipées du matériel audio-visuel nécessaire. L'une des salles peut accueillir 75 personnes.

Sur chacun des trois étages, une aire de repos a été aménagée afin de faciliter les échanges après les sessions de travail.

Deux restaurants, dont l'un est ouvert à la population, assurent la restauration des militants et militantes de passage.

Courts de tennis et piscine sont accessibles tout à côté du Centre de formation.

toyens, le Conseil municipal, des ateliers culturels, etc.

À cela, le responsable de la formation à la CSN, Michel Doré, ajoute qu'en France par exemple, il n'est pas rare que ce soient les municipalités qui défraient les coûts de ce qu'on appelle les Bourses du travail. *"Il s'agit en quelque sorte d'hommages que l'on rend à la classe ouvrière, en souvenir de toutes les luttes qu'elle a menées. Toutes ces maisons font partie du patrimoine historique du mouvement ouvrier"*, dit-il.

Quotidiennement mêlé à la formation dans le mouvement, avec les autres salariés du service, Michel Doré insiste sur l'importance d'avoir sur place les meilleurs instruments pédagogiques, de bonnes salles pour le travail, de même qu'un milieu approprié à la réflexion. *"La formation, ce n'est pas seulement un échange professeurs/étudiants, c'est surtout un exercice de fraternisation"*.

Le vice-président Christophe Auger insiste lui-même sur cet aspect, essentiel à son avis. *"Une dynamique extrêmement intéressante pourra se développer entre les différents groupes qui seront réunis au même*

moment et qui pourront échanger en profondeur sur leurs pratiques syndicales, sur leur vie syndicale, sur leur engagement."

autonomie

L'acquisition, l'organisation de ce Centre de formation s'inscrit dans une démarche de démocratisation et d'autonomie, estime Norbert Rodrigue, qui veut intégrer ce lieu physique à la large démarche de formation qui se poursuit dans le mouvement.

D'un autre côté, on vise l'autofinancement à moyen terme. Ce sont les barèmes en vigueur dans le mouvement qui sont appliqués en ce qui a trait aux repas et à l'hébergement.

Le trésorier Léopold Beaulieu précise cependant que cette question des coûts doit être vue dans son ensemble. *"On doit tenir compte de ce qu'il en coûtait à la centrale et aux différents organismes de faire vivre hôtels et motels un peu partout au Québec. Avec le Centre de formation, ces sommes sont réinjectées à l'intérieur du mouvement et serviront à améliorer constamment la qualité des services que nous pourrions mettre à la disposition de nos membres."*



SECTEUR PUBLIC

Les grands objectifs de la négociation

- LE DROIT AU TRAVAIL
- LES DROITS SYNDICAUX
- L'AMÉLIORATION DES SERVICES
- LA CONDITION FÉMININE

La négociation des quelque 335,000 travailleurs et travailleuses de l'État québécois, dont plus de 200,000 sont regroupés au sein du Front commun CSN-FTQ-CEQ est l'occasion, à chaque reprise, d'une réflexion sur la société dans laquelle nous vivons.

À chaque négociation, les travailleurs et travailleuses du secteur public ont à définir les grands objectifs qu'ils et elles chercheront à atteindre.

Cette année, malgré les attaques sans précédent et le mépris affiché par le gouvernement péquiste à leur égard, les travailleurs et travailleuses du secteur public, membres des syndicats affiliés à la CSN, ont défini les grands objectifs qui sont défendus au cours de cette négociation.

Ces grands objectifs sont: le droit au travail, les droits syndicaux, l'amélioration des services publics et la condition féminine.

le droit au travail

Le droit au travail constitue un des objectifs importants qui sera défendu à l'ensemble des tables de négociation, tant à la table centrale sur des sujets comme les changements technologiques et les sous-contrats, qu'aux tables sectorielles où sont revendiqués, entre autres, des planchers d'emploi.

Sur ce sujet, malgré tout ce qu'ont pu en dire les différents porte-parole gouvernementaux au cours des derniers mois, avoir un emploi dans le secteur public, ce n'est pas être "chrômé".

Et ceux et celles qui travaillent par exemple avec les handicapés mentaux, ceux et celles qui ont à manipuler quotidiennement la literie souillée, ceux et celles qui ont à soigner les malades, ceux et celles qui sont garants de l'instruction aux étudiants, aux collégiens, aux adultes qui retournent aux études, méritent mieux que le mépris affiché par les ministres et porte-parole du gouvernement québécois actuel.

Que nous retrouvions aujourd'hui encore des demandes concernant la sécurité d'emploi des travailleurs et travailleuses du secteur public est donc une chose normale, car, contrairement à ce qu'on veut faire croire du côté gouverne-

mental, la sécurité d'emploi n'est pas pleinement garantie dans le secteur public.

Si des demandes concernant la sécurité d'emploi font partie de ce qu'on appelle les grands objectifs de cette négociation, c'est que le droit au travail dans le secteur public est loin d'être un dossier clos.

Nous sommes dans une situation où le gouvernement, en cherchant à imposer des reculs sur la sécurité d'emploi, aggravera encore davantage la situation actuelle, rendue extrêmement difficile par les compressions budgétaires et les coupures de postes des dernières années.

Ce que ce gouvernement propose, c'est que dans les hôpitaux, il y ait encore moins de personnel pour prendre soin des malades, des personnes âgées, des handicapés, etc.; c'est que dans les institutions d'enseignement, il y ait moins de personnel pour enseigner aux enfants, aux collégiens et aux adultes qui retournent ou désirent retourner aux études.

Nos revendications vont donc dans le sens de maintenir et d'améliorer les services publics nécessaires à la population québécoise.

les droits syndicaux

Le premier et le plus important de tous les droits syndicaux, et

aussi l'un des droits démocratiques fondamentaux, c'est le droit à la libre négociation.

Sur ce point, nous accusons le gouvernement d'avoir entravé, depuis six mois, l'exercice de ce droit démocratique fondamental. Ce retard, c'est de sa faute. C'est donc maintenant à lui de rattraper ce retard.

Nous tenons à rappeler que nous avons offert de débiter la négociation actuelle dès le début de juin, ce que le gouvernement du Québec a refusé.

Que ce gouvernement se permette des messages publicitaires et qu'il fasse parvenir aux travailleurs et travailleuses des tracts pour leur dire que "le temps presse" relève beaucoup plus du cynisme et de la manipulation de l'information, que de l'exercice d'un droit démocratique. Cela constitue pour le gouvernement une négation de notre représentativité et met en doute le fait que l'on consulte les hommes et les femmes que nous représentons. À ce chapitre, nous pouvons fournir en tout temps copie de toutes les informations (et nous le faisons aujourd'hui) qui ont été envoyées aux travailleurs et travailleuses que nous représentons, particulièrement en ce qui concerne les offres salariales (ou plutôt les



demandes salariales) du gouvernement du Québec.

Comme président et présidente de fédérations regroupant au-delà de 115,000 membres dans le secteur public, nous sommes prêts à négocier la prochaine convention collective et nos porte-parole (négociateurs) sont disponibles en tout temps pour cette négociation. Ils sont d'ailleurs mandatés en ce sens.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler qu'une convention collective doit s'appliquer pendant le temps où elle est en vigueur, ce qui n'est certes pas le cas en plusieurs endroits, puisqu'on dénombre actuellement quelque 20,000 griefs en suspens.

Il n'est pas normal qu'aujourd'hui on ait à plaider des griefs qui datent de 1970. Ce qu'on propose, c'est l'établissement d'un système pour régler rapidement les griefs, et à des coûts moindres.

Cela s'est fait ailleurs, notamment chez les postiers, ce qui a permis d'assainir le climat de travail.

L'ensemble des droits syndicaux, à partir du droit à la libre négociation, jusqu'à l'exercice plein et entier des droits syndicaux prévus dans les conventions collectives (libérations syndicales, règlement de griefs, etc.), constitue un des objectifs de la présente négociation.

L'amélioration des services publics

L'amélioration des services publics, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la santé, a tou-

jours fait partie des revendications syndicales.

À ce titre, nous aimerions rappeler les batailles menées par les syndicats pour la nationalisation des hôpitaux, l'instauration de l'assurance-maladie, la démocratisation et l'accessibilité pour tous à l'éducation, l'accessibilité à la justice pour les plus démunis (aide juridique), etc.

Aujourd'hui, force est de constater qu'à la suite des compressions budgétaires et des coupures de postes, la qualité de ces services a été amoindrie.

En ce qui regarde l'enseignement, les clauses concernant le ratio maître/élèves et la tâche garantissent en grande partie la qualité de l'enseignement que l'on donne à la génération qui monte, et aussi aux adultes qui retournent aux études, que ce soit pour s'instruire davantage, se perfectionner, ou se recycler.

En ce qui regarde la santé, les clauses concernant des planchers d'emploi, par exemple, sont des garanties non seulement pour les travailleurs et les travailleuses, mais aussi des garanties que les services offerts seront ceux dont la population a besoin, tant les malades dans les hôpitaux, que les personnes handicapées, que les jeunes délinquants que les handicapés physiques ou mentaux.

À ce titre, certaines de nos revendications sont difficilement quantifiables. Quand un travailleur social empêche un jeune de devenir un délinquant, quand un travailleur communautaire permet aux gens non organisés de prendre la parole et de faire valoir leurs droits, quand on prend le temps et les moyens

pour permettre à un étudiant de rattraper la moyenne ou de se défaire d'un handicap quelconque, ce sont là des gestes qui sont utiles et bénéfiques socialement. Or, le gouvernement actuel semble avoir oublié cet aspect de notre travail, aspect qui, à nos yeux, est primordial.

À un autre niveau, l'amélioration des services publics passe par la création de services qui répondent aux besoins de la population.

L'implantation d'un réseau de garderies en est, et ce sujet a d'ailleurs fait l'objet d'un rapport unanime quant à l'existence des besoins, le principe de la gratuité des locaux et l'ouverture au quartier, de la part du comité sur l'implantation des garderies, comité où l'on retrouvait non seulement des représentants des centrales, mais également du gouvernement et des associations patronales des secteurs des affaires sociales et de l'éducation.

Notre action syndicale nous fait revendiquer aujourd'hui l'ouverture d'un nouveau champ d'activité dans les services publics, de la même façon qu'il y a dix ans, nous revendiquions des centres d'hébergement pour personnes âgées.

condition féminine

Enfin, quatrième grand objectif de cette négociation, objectif qui fut de toutes les négociations dans le secteur public: la condition féminine.

Et il est normal que cette question soit encore plus largement débattue dans le secteur public, et que les gains syndicaux y aient été nombreux, vu que l'on retrouve une forte majorité de femmes dans le secteur public.

Mais ce sont elles aussi qui sont, par exemple, les plus menacées par les changements technologiques (par exemple, la bureautique).

Aujourd'hui, nous demandons des améliorations aux droits parentaux, une protection contre le harcèlement sexuel, des garderies, des programmes d'action positive (accès à l'égalité).

les négociations à la table des enseignants de cégep

TOUTES LES DEMANDES REFUSÉES

En date du 22 octobre, onze rencontres avaient eu lieu entre les porte-parole gouvernementaux et ceux des syndicats représentant les cégeps. La dernière séance a principalement porté sur *les départements, les congés, les griefs et arbitrages et la majeure partie du temps a été consacrée à la tâche.*

Sur tous les points énumérés, les patrons refusent d'accéder aux demandes syndicales.

Jusqu'à maintenant, nous a-t-on rapporté, la partie patronale n'a pas encore démontré une véritable volonté de négocier.

Au contraire, affirme-t-on du côté des enseignantes et des enseignants de cégeps, *"les intentions des patrons sont devenues encore plus manifestes sur deux composantes majeures de nos conditions d'enseignement: le département et la tâche."*

le gouvernement veut créer des postes... mais des cadres

Depuis la création des cégeps voilà bientôt douze ans, le rôle de chef de département avait toujours été assigné à une ou un enseignant choisi en toute collégialité par tous les enseignantes du même département.

Or, le gouvernement, par souci dit-il, de devoir rendre des comptes aux contribuables et surtout, dans le but de contrôler la productivité de "l'acte pédagogique", veut imposer aux enseignantes des cégeps, un coordonnateur de département qui, selon la partie patronale, exercerait mieux cette tâche.

Pourquoi alors, le gouvernement et les gouvernements précédents ont-ils assigné cette responsabilité à une ou un enseignant jusqu'à maintenant?

Quelles sont les raisons profondes que le gouvernement invoque pour changer le statut et le rôle des chefs de département, sinon qu'il veut imposer aux enseignantes et aux enseignants des sortes de "forerman de l'éducation" dont les travailleuses et les travailleurs du privé contestent le rôle tous les jours dans les manufactures ou grandes

entreprises. N'est-ce pas là un étrange conception de l'enseignement?

disparition de 2,500 postes... sur quel chiffre voulez- vous travailler?

Dans sa grande inquiétude de la productivité des enseignantes et des enseignants, le gouvernement n'a pas ménagé ses attaques aux conditions de travail de ces derniers. Il traite maintenant le secteur de l'enseignement comme n'importe quelle autre industrie. Le moment venu de parler de la tâche, les porte-parole syndicaux ont dû subir un long exposé de principe qui comportait plusieurs éléments:

- disparition complète des mécanismes qui permettaient de prévoir le nombre d'étudiantes et d'étudiants d'une année ou d'une session à l'autre, ainsi que ceux se rattachant au nombre d'enseignantes et d'enseignants dans le réseau, dans chaque collège et dans chaque département;

le tout est remplacé par "deux garanties": l'une individuelle, soit le

large maximum; l'autre départementale, reposant sur la bonne foi du collège qui seul, décide du nombre d'enseignantes et d'enseignants nécessaires à une discipline; vous avez alors toutes les raisons de vous tenir tranquille;

- disparition du plancher d'emplois;
- élargissement du cadre-horaire et de la disponibilité de chacune/chacun; par exemple, une ou un enseignant devra probablement donner des cours le matin et le soir dans la même journée; comme si les enseignantes et les enseignants n'avaient pas de vie privée.

Cette augmentation de tâche de 25%, telle que prévue, ferait disparaître plus de 2,500 enseignantes et enseignants du réseau.

Dans son grand souci de productivité, le gouvernement augmente la charge de travail des uns et met les autres au chômage. Or, de ce point de vue, la "mission" du gouvernement est très claire. Mais comment alors peut-il encore prétendre se soucier de la qualité de l'enseignement?

À quel moment ces technocrates de l'éducation se sont-ils souciés des étudiantes et des étudiants?

journées thématiques sur le droit au travail



Mardi et mercredi dernier, dans le cadre du plan de l'action adopté par les quatre fédérations du secteur public, avaient lieu deux journées thématiques sur le Droit au Travail.

Ces deux journées avaient pour but de sensibiliser davantage les autres travailleuses et travailleurs du secteur privé et l'ensemble de la population sur les effets de la loi 70 qui touchera, par effet d'entraînement, l'économie de toutes les régions.

Selon les représentants syndicaux de plusieurs régions, ces journées thématiques ont été une réussite. À cette occasion, plus de 400,000 tracts ont été distribués à la population.

les chargés de cours dans les cégep OCCUPATION DES BUREAUX DE LA FÉDÉRATION DES CEGEPS



Mardi dernier, sur l'heure du dîner, une vingtaine d'enseignantes et d'enseignants des Cégeps ont pris possession des bureaux de la Fédération des Cégeps pour protester contre le refus de celle-ci d'appliquer l'entente numéro 5 telle que convenue dans la convention collective actuelle signée en 1979.

Cette entente stipule que les professeurs à l'éducation aux adultes qui avaient accompli, en cours d'année, un temps d'enseignement équivalent à une charge complète avaient droit l'année suivante, à un poste à temps plein.

Devant le refus de la Fédération des Cégeps d'appliquer l'entente numéro 5, les enseignants/tes ont dû recourir à l'arbitrage.

création de 113 postes permanents

Il y a plus de 18 mois maintenant, Me Fernand Morin rendait sa sentence et donnait raison à la partie syndicale et obligeait la Fédération des Cégeps à créer 113 postes permanents à l'éducation des adultes.

Dans les faits, la sentence arbitrale n'a rien changé à la situation des professeurs touchés par ce juge-

ment puisque la Fédération des Cégeps fait de l'obstruction juridique et utilise l'argent des contribuables pour empêcher l'application de l'entente. Depuis plus de 18 mois, la Fédération tente de gagner du temps et cherche visiblement à vouloir enterrer la cause sous un tas de procédures juridiques.

comment vivent ces professeurs

La majorité d'entre eux se sont retrouvés sans emploi et sont actuellement en chômage. Les autres, plus chanceux, ont réussi à obtenir une maigre charge de cours dont le salaire permet à peine de survivre.

Ce que demandent les professeurs, c'est que la convention collective soit appliquée et que justice soit faite.

Pour la Fédération des enseignants/tes du Québec (FNÉEQ-CSN), le règlement de ce litige est devenu prioritaire dans la présente négociation avec le gouvernement et on entend faire toutes les pressions possibles pour que justice soit rendue. Est-ce comme cela que la Fédération des Cégeps interprète le sens du mot "vocation" dont parlait Camille Laurin?

l'information régionale À SURVEILLER

Dans plusieurs régions du Québec, les militantes et militants responsables des sous-comités régionaux ont entrepris des démarches en vue d'informer la population de leur région sur les enjeux de l'actuelle négociation.

C'est ainsi que depuis quelques semaines, des médias régionaux accordent gratuitement du temps d'antenne consacré exclusivement à la négociation du secteur public.

Par exemple, **Radio Côte-Nord**, a accordé un dix minutes par semaine à l'information syndicale dans le cadre de son émission "Carrefour" diffusée le jeudi matin à 11h00.

Il en est de même pour les postes de radio communautaire CIBL à Montréal, CKRL-MF à Québec, CHOC-MF à Jonquières, et plusieurs autres stations qui avaient déjà dans leur programmation une chronique syndicale et qui ont ajouté des chroniques supplémentaires spéciales sur la négociation dans le secteur public.

Ailleurs, comme à **Thetford-Mines**, la télévision communautaire a produit une série d'émissions diffusées à raison de quinze minutes par semaine et ce, jusqu'à la fin des négociations.

À **Rimouski**, le sous-comité a travaillé en collaboration avec la troupe de théâtre les Gens d'en bas et ils ont produit des messages publicitaires (télévision et radio) sur les enjeux de la négociation.

À **Montréal**, sur le canal 25, une série de quatre émissions d'une demi-heure chacune sera aussi diffusée à compter du 2 novembre prochain.

À **Sorel**, l'information syndicale occupe aussi une grande place. Des chroniques hebdomadaires dans les journaux, une émission de télévision et deux émissions de radio sur les ondes de CJSO sont diffusées à toutes les semaines.

...petites nouvelles...



droit au travail

le syndicat de Brown-Boveri exige une enquête de FIRA

Dans une lettre envoyée à l'agence d'examen de l'investissement étranger, le syndicat des travailleurs de l'usine de Brown-Boveri, de Lachine, demande l'intervention immédiate de cette agence afin qu'elle trouve une solution à la survie de l'usine et à la protection des emplois.

Pour les travailleurs CSN, l'annonce de la fermeture de cette usine par la multinationale suisse Brown-Boveri contrevient aux exigences formulées par l'agence de tamisage lors de son entrée au Canada en 1975.

Relevant dans leur document des situations inexplicables, le syndicat s'interroge sur les promesses que la multinationale a pu faire lors de ses rencontres avec l'agence FIRA avant l'acquisition de l'usine de Lachine, appartenant alors à Canron.

"Des promesses et des espoirs du début à la catastrophe actuelle, n'y a-t-il eu aucun moyen de contrôler les agissements administratifs douteux de cette compagnie, qui s'apprête à nous quitter avec, en poche, le contrat du métro de Portland dont elle déménagerait la production en Suisse?", demande le syn-

dicat des travailleurs de l'usine.

"C'est la responsabilité du gouvernement fédéral affirment-ils, et plus particulièrement FIRA, qui doit expliquer à la population du Québec cette situation et faire respecter les engagements pris par cette multinationale."

Avec la volonté du ministre et un jugement de la cour, le syndicat est convaincu que FIRA a le pouvoir juridique d'empêcher cette fermeture.



conflits de travail

L'Entraide déménage ses pénates en pleine nuit

Dans un geste surprise, le président de la Fédération des sociétés d'entraide économique, Justin Dugal, a ordonné le déménagement du siège social de la Fédération d'Alma à Québec dans la nuit du 21 au 22 octobre. Ce départ pour le moins inusité s'est fait à l'insu des employé(e)s et ceux-ci étaient estomaqués quand, le vendredi matin, le 22 octobre, ils se sont rivos le nez à une porte fermée.

Le président de la Fédération de l'entraide prétend que ce changement d'adresse a été effectué pour des raisons opérationnelles et de rentabilité. Cependant, plusieurs personnes se demandent si Justin Dugal n'a pas commandé cette opération afin d'em-

pêcher la syndicalisation des 65 employé(e)s qui, justement, attendaient leur certificat d'accréditation syndicale... D'ailleurs le gouvernement du Québec a nommé un enquêteur le 25 octobre dernier dans cette affaire afin de vérifier si la Fédération d'entraide n'a pas violé les articles du Code du travail concernant le maintien des conditions de travail des employé(e)s lorsqu'une association est en voie d'accréditation.

Le geste de Justin Dugal n'a pas seulement étonné les milieux syndicaux, mais il a aussi surpris des gens comme l'ex-vice-président du Conseil de la Fédération, un ex-consultant de l'Entraide, et des proches de Justin Dugal...

Rappelons que la Fédération a connu il y a quelques temps une crise financière et qu'aujourd'hui ses actifs atteignent, malgré tout, la somme de près de \$1 milliard.

Les syndiqué(e)s des caisses revendiquent la parité

Après 15 semaines de grève, pas moins de 280 syndiqué(e)s des caisses populaires du Saguenay-Lac St-Jean revendiquent toujours la parité salariale avec ce que le Mouvement Coopératif Desjardins a accordé à d'autres employé(e)s, ainsi que la reconnaissance syndicale des employé(e)s temporaires.

Le Mouvement Desjardins, lui, par contre, recherche l'affrontement. Aussi, récemment il se voyait accorder le droit de limiter le piquetage devant les caisses et comptoirs. Puis, à la suite d'une mani-

festation à la Place du Royaume à Chicoutimi, il a déposé une plainte contre les leader syndicaux et les syndicats pour outrage au tribunal.

D'autre part, afin d'échapper à la loi anti-scab, le Mouvement Desjardins a eu recours à un nouveau type de briseurs de grèves, des bénévoles, qui sont souvent des conjointes de gérants, des membres de c.a., et des adolescentes.

Au début du conflit, 350 syndiqué(e)s étaient en grève.



grève à C.H.N.C. New-Carlisle

Les travailleurs et travailleuses de la station radiophonique C.H.N.C. New-Carlisle, en Gaspésie, sont en grève depuis le 20 octobre dernier afin d'obtenir des hausses salariales. Dans un effort de règlement, le Syndicat a proposé à l'employeur, pour un contrat d'une durée de deux ans, de reconduire les clauses normatives de la convention collective et d'accorder des hausses salariales de 8 et 9%. En dépit de ce compromis les propriétaires de C.H.N.C., **Arthur Houde et Réginald Poirier**, offrent toujours des augmentations de 5 et 6%.

Les grévistes inviteront prochainement les syndicats du Bas du Fleuve, de la Gaspésie et de la Matapédia à les soutenir publiquement par la voie des journaux et de la télévision.

Rappelons que lors de la dernière négociations, en 1979, les propriétaires de C.H.N.C., avait décrété un lock-out qui devait durer sept mois et demi.

...petites nouvelles...

le gouvernement laisse pourrir \$4,000,000

Selon une évaluation effectuée par le Syndicat des employés de Sidbec-Feruni (CSN), la direction de cette entreprise d'État a acheté depuis le début du lock-out, le 15 juillet dernier, pour pas moins de \$4,000,000 de matériaux et de marchandises qui pourrissent sur le terrain de l'entreprise. D'après le président du Syndicat, André Potvin, l'administration de cette usine de métal recyclable dilapide les deniers publics en ne négociant pas sérieusement et en ne rouvrant pas les portes de cette entreprises gouvernementale.

La direction de Sidbec-Feruni a décrété un lock-out et interrompu les activités de cette entreprises alors que, d'autre part, un comité gouvernemental doit voir à sauver tout le complexe industriel Sidbec-Normines...



les employé-e-s de bureau de la GTCUM: à 1% près

Engagé-e-s dans un sprint de négociation avec leur employeur, les employé-e-s de bureau de la Commission de transport de Communauté urbaine de Montréal n'entendent pas régler à rabais. La négociation s'est poursuivie

tout au long de la semaine dernière pour se terminer le samedi 23 octobre. À ce moment, les deux parties étaient très près d'une entente, tant sur le salarial que sur le normatif. Cependant, la CTCUM s'est obstinée à offrir aux employé-e-s de bureau une augmentation de 1% inférieure à ce qu'elle a offert à ses autres employé-e-s. C'est ce 1% que les employé-e-s de bureau veulent.



entente chez Provigo

Le 16 octobre dernier, c'est dans une proportion de 73% que les quelques 300 travailleurs et travailleuses de 11 marchés d'alimentation Provigo du Saguenay Lac St-Jean ont, sur recommandation de leur exécutif syndical, entériné un règlement présenté par le conciliateur dans ce dossier, Raynald Brassard.

Pour une convention collective d'une durée de 2 ans, les syndiqué(e)s toucheront des hausses salariales d'environ 21%. Ils ont aussi réalisé des gains au chapitre de la santé-sécurité au travail. Ces syndiqué(e)s étaient en grève depuis le 5 juillet.

victoire à la Raffinerie de sucre

Les employés de la Raffi-

nerie de sucre du Québec ont accepté, le 20 octobre, les termes d'une nouvelle convention collective. L'acceptation a été obtenue par un vote de 130 contre 1. La cause principale du conflit résidait dans le fait que l'employeur voulait faire disparaître la clause d'indexation. Les travailleurs ont débrayé et gagné leur point. Ils ont également obtenu des augmentations de 8% pour 1982, 6% pour 1983 et 6% pour 1984 de même que des améliorations sur plusieurs points du normatif: vacances, congés de maladie, dépenses, assurance collective. L'entente de retour au travail prévoyait que tous les travailleurs seraient de retour le 22 octobre.



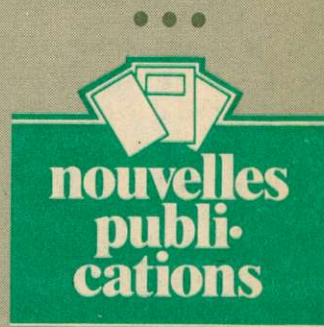
grève de la faim contre Duvalier

Le 22 septembre dernier, la famille Duvalier fêtait ses 25 ans de dictature sur le peuple haïtien. À ce moment, le Mouvement patriotique des femmes d'Haïti a déclenché à Montréal une grève symbolique pour attirer l'attention du public sur les malheurs d'Haïti. Certains ont cependant décidé de continuer la grève afin que le Canada comprenne qu'il doit cesser d'aider le régime Duvalier. De façon concrète, ces grévistes de la faim réclament un meilleur traitement pour les prison-

niers politiques haïtiens ainsi que l'arrêt de deux projets de barrages hydro-électriques dans la région de l'Arbonite qui inonderaient les terres les plus fertiles du pays ainsi que le déplacement de 60,000 paysans.

Pologne: une loi odieuse sur le parasitisme social

La Diète polonaise a adopté, le 26 octobre, une loi sur le "parasitisme social". De quoi s'agit-il au juste? Toute personne sans travail se verra dans l'obligation d'accepter toute proposition d'emploi. Celles qui refuseront se verront emprisonnées. On voit tout de suite quelle utilisation peut être faite d'une telle réglementation, contre les adhérents de Solidarité, par exemple, qui ont été limogés depuis le début de l'état de siège.



Le mensuel Presse-Libre vient de publier le premier numéro de **Nouvelles Internationales**, également mensuel et encarté si vous êtes abonné-e-s à **Presse-Libre**. Ce supplément a pour but d'offrir des éléments d'information différents sur ce qui se passe dans le monde ainsi que de publiciser les ressources, publications, activités du réseau d'éducation et de solidarité internationale.

pour les travailleurs du chantier naval de Lauzon

OUI À L'EMPLOI NON AU CHANTAGE

Le Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon en a assez des menaces, du chantage, de l'intimidation systématique entretenue par les politiciens libéraux fédéraux et les chambres de commerce, sans compter les ultimatum de la Davie.

Nous disons non aux mesures "obligatoires" de restriction salariale, telles que nous les ont formulées publiquement à plusieurs reprises les ministres Lamontagne, Lalonde, Pépin et autres...

Nous disons non au chantage qu'ils exercent, par la voie des journaux, en laissant croire à la population que les travailleurs syndiqués de Davie sont assujettis à ce train de mesures qui ne visent pourtant que les fonctionnaires fédéraux.

Nous disons non à ceux qui veulent nous forcer à négocier une convention 15 mois avant terme.

Nous disons non parce que rien ne peut garantir aux travailleurs et travailleuses que l'inflation en 1984 ne sera que de 6%.

Le CN-Marine, on le veut, mais pas à n'importe quelle condition.

Déjà, la soumission d'octobre 1981 du plus bas soumissionnaire pour le contrat de construction du CN-Marine, soit celle de la compagnie Davie, a été jugée, en juin dernier, trop élevée par le gouvernement fédéral et la commande aussitôt annulée. Pourquoi le gouvernement revient-il à la charge, en septembre, en l'assortissant de la condition expresse d'en faire payer la différence de coût par les travailleurs du chantier? À chaque nouveau contrat obtenu par la Davie, devons-nous céder nos droits acquis lors de négociations libres?

Selon le ministre Lamontagne la Compagnie Davie n'a pas toujours soumissionné sur les contrats antérieurs de réparation du gouvernement fédéral. Le budget pour les deux prochaines années de ces contrats s'élève à près de 60 millions de dollars.

Avec ou sans CN-Marine, avec ou sans les subventions fédérales, les 1,400 mises à pied prévues pour cet hiver sont directement liées à ces décisions des administrateurs de Davie de ne pas soumissionner pour des contrats qui ne

leur donnent pas de marges de profits avantageuses.

C'est aux travailleurs de choisir leurs conditions de travail. Ce n'est

pas aux patrons, encore moins aux gouvernements, par des politiques restrictives qui ne touchent aucun autre chantier naval du Canada.

les fédérations du privé en tournée



Tout au cours du mois de novembre, les dirigeants des fédérations du privé à la CSN effectueront une tournée dans dix régions du Québec pour rencontrer les exécutifs des 600 syndicats affiliés. L'objectif: la lutte au chômage par un plan de création d'emplois concret pour le secteur privé.

Ce plan comporte des projets réalisables à court terme pour mettre le monde à l'ouvrage. Des projets tels le prolongement du métro à Montréal, la construction de bateaux de pêche, le reboisement des forêts... pour ne citer que quelques exemples. La tournée sera l'occasion pour les travailleurs et travailleuses du secteur privé de discuter et de développer ces projets en fonction de leurs besoins et leurs expériences.

L'itinéraire prévoit le démarrage le 4 novembre à Québec, pour se poursuivre à Sorel le 8, à Drummondville le 15, à Gaspé le 18, à Montréal le 22, à Sherbrooke le 23, à Chicoutimi le 25, à Baie-Trinité et à Rouyn le 29.

Le Comité d'inter-fédérations du secteur privé veut profiter de la tournée pour jeter les bases d'une structure de mobilisation et d'information, a-t-on annoncé en conférence de presse jeudi, en présence du président de la CSN, Donatien Corriveau.